

AVANT DE VENIR A L'ECOLE

- 🖣 Sous le contrôle des parents :
- → En cas de fièvre (température supérieure à 38°C)
- → En cas de symptômes évoquant la Covid chez l'enfant ou dans la famille.





♥ L'enfant doit rester à la maison

→ L'élève doit avoir dans son sac : 2 masques, des mouchoirs jetables, un sachet plastique (pour conserver le masque usagé).

PENDANT LA JOURNEE A L'ECOLE

- L'élève doit respecter les gestes barrières



- Dès l'entrée dans l'établissement (à l'intérieur comme à l'extérieur), le port du masque est obligatoire pour les élèves en toutes circonstances.
- Autant que possible, l'élève doit conserver une distance d'un mètre avec ses camarades et les personnels de l'établissement et éviter tout contact.
- L'accès aux bancs et aux parties communes (foyer, casier...) est autorisé. Le partage d'objets est également possible mais il est conseillé de le limiter



- L'élève doit se laver les mains régulièrement soit au savon soit avec une solution hydro alcoolique.
- → En entrant et en sortant de l'établissement
- > En entrant et en sortant de la classe
- → En sortant des sanitaires
- > En entrant et en sortant de la cantine
- → En entrant et en sortant de l'internat



Des lavabos sont également à disposition dans la cour.

- La limitation du brassage des élèves n'est plus obligatoire mais pour autant, les élèves doivent respecter :
- → L'entrée attribuée (Portail A pour les lycéens, Portail B pour les collégiens, Portail D pour les étudiants)
 - > Les sens de circulation indiqués dans l'établissement
 - → Toute consigne donnée par un personnel de l'établissement.

Demi-pension

Pour accéder à la demi-pension, l'élève doit :

- → Respecter les sens de circulation
- → Respecter les gestes barrières
- > Se laver les mains avant d'accéder à la chaîne
- → Porter son masque dans tous les déplacements. Le masque est uniquement enlevé lorsque l'élève est assis à sa chaise pour manger.
- → Le masque usagé sera placé dans un sachet plastique et le nouveau masque sera à mettre à la fin du repas.

L'internat

- L'élève doit respecter les gestes barrières.
- il doit apporter pour la semaine 20 masques (4 masques/jour sur 5 jours), des mouchoirs jetables et un sachet pour conserver ses masques usagés.



- L'élève doit se laver les mains régulièrement soit au savon soit avec une solution hydro alcoolique.
- L'élève doit respecter les consignes données concernant le port du masque ou l'autorisation d'ôter celui-ci.

L'élève sera informé de ses consignes lors de sa rentrée à l'internat.

AVANT DE RENTRER A LA MAISON

- L'élève se lave les mains à la sortie de l'établissement
- Si l'élève veut jeter son masque, il le dépose dans une poube non dans la nature



DISPOSITIFS SANITAIRES

- Les locaux et équipements sont nettoyés et désinfectés au moins une fois par jour.
- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Les locaux sont aérés très régulièrement :
 - > Avant l'arrivée des élèves
 - > Pendant les récréations
 - → Pendant la pause méridienne
 - → Après le départ des élèves

CONTACT

- Pour toutes questions vous pouvez contacter l'établissement Par téléphone au 03 83 96 48 98 Par mail (collège) ce.0540110@ac-nancy-metz.fr Par mail (lycée) ce.0540041@ac-nancy-metz.fr





GUIDE POUR UNE RENTREE SEREINE A LA CITE SCOLAIRE GEORGES DE LA TOUR





Liberte Égalité Fraternité